



«Israël a soustrait deux millions de personnes à l'humanité» déclare Sarah Katz

Par [Sarah Katz](#)

Mondialisation.ca, 04 août 2018

[La Marseillaise](#) 3 août 2018

Région : [L'Europe](#), [Moyen-Orient et Afrique du Nord](#)

Thème: [Loi et Justice](#)

Analyses: [LA PALESTINE](#)

Photo : Sourire et émotions à l'arrivée de Sarah Katz ce jeudi soir à la gare Saint-Charles de Marseille. Après les embrassades la militante juive française pour la paix a longement conté ses conditions de détention

Article paru dans le journal La Marseillaise du 3 août 2018 page 20 (via [ujfp.org](#))

Sarah Katz, militante de l'Union juive française pour la paix (UJFP) a retrouvé le sol français après avoir passé quatre nuits dans les prisons israéliennes. Elle a été ensuite expulsée du territoire où elle était venue porter assistance à la population palestinienne via une flottille internationale.

La Marseillaise : Quel est votre état d'esprit après ce périple qui a commencé par l'arraisonnement de votre bateau par l'armée israélienne alors que vous vous trouviez dans les eaux internationales ?

Sarah Katz : Ce fut un acte de piraterie très brutal. Le capitaine et le mécanicien norvégiens ont été violemment pris à partie et si nous n'avions pas été européens je pense que notre sort aurait été bien pire. N'oublions pas que le rôle de cette sixième flottille était de pointer du doigt la terrible réalité du blocus israélien que subissent les Palestiniens. Nous apportions des médicaments et surtout du matériel médical de type bandelettes, compresses qui manquent cruellement là-bas. J'ai espéré un moment que nous pourrions faire mieux, mais à partir du moment où l'armée israélienne ne nie même pas qu'elle opère illégalement en eaux internationales, que pouvons-nous faire., Nous comprenons bien là ce que signifie soustraire de l'humanité deux millions de personnes (la population de Gaza, nldr) Mais évidemment, je suis amère.

Une fois arrêtée, quelles ont été vos conditions d'arrestation, de détention et de comparution devant la justice israélienne ?

S.K : J'ai découvert, à cette occasion,, l'importance que prend, dans un État, ces services un peu gris tel l'Office d'immigration qui a une puissance incroyable. Ça donne, en bout de chaîne, une parodie de justice où le juge annonce que ta détention est légale.

On a réussi à mobiliser des militants, médias et parlementaires français dans le refus de soutenir un État voyou. Mais il faut amplifier la contestation. Ou on y arrive ou nos pays, dont la France, vont dire en creux que le monde d'Apartheid qu'est en train de construire Israël, est le monde qu'ils veulent.

Qu'est-ce qui permet une telle impunité dont jouit le gouvernement d'extrême droite israélien ?

S.K : C'est le fait que ça provient d'une très profonde unité idéologique. En 2018, sur Terre, il y a des gens qui ont plus de droits que d'autres et même nos gouvernements, au fond, sont d'accord. Que des migrants se noient en Méditerranée, c'est juste leur sort, que 1000 migrants arrivent sur le sol français et c'est la démocratie qui tremble sur ses bases. On est devant cette idée que l'on ne va pas au devant d'un monde fraternel, mais où les puissants se créent un lieu où ils se protègent et écrasent les autres. L'État Israël est à l'avant-garde de ça. Regardez la loi sur l'Apartheid visant les arabes et qui est une insulte à la mémoire juive.

À ce propos, que souhaiteriez-vous dire, en tant que militante associative, aux Juifs de France tentés d'épouser les positions de Netanyahu ?

S.K : La première chose que j 'aurais envie de dire, c'est qu'ils doivent se rappeler qu'ils sont des citoyens comme les autres et qu'ils ont la même responsabilité pour construire une société qui ait un sens. Pour cela, ils doivent lutter de toutes leurs forces contre ces gens qui construisent l'Apartheid au nom de leur judéité.

Propos recueillis par **M.Gd**

La source originale de cet article est [La Marseillaise](#)

Copyright © [Sarah Katz](#), [La Marseillaise](#), 2018

Articles Par : **[Sarah Katz](#)**

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca